



Le 08 février 2017

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2017 QUATRIEME REUNION

Suite aux nouvelles propositions de l'entreprise, l'intersyndicale a obtenu une suspension de séance et après concertation nous avons formulé de nouvelles demandes :

Les nouvelles propositions de l'Entreprise

OUVRIERS/EMPLOYES

Augmentation Générale de 11€ brut mensuel,
Augmentation Individuelle 0.2% avec un
minimum de 10€ brut mensuel.

AGENTS DE MAITRISE

Augmentation générale de 0.3% brut mensuel,
Augmentation individuelle de 0.5% avec 0.5%
brut mensuel minimum.

CADRES

Augmentation individuelle de 0.9% avec
0.9% brut mensuel minimum.

TITRES RESTAURANT

Droit au titre restaurant dès le premier jour du
contrat de travail.

SALAIRES DE BASE INFÉRIEURS A

1800€

Augmentation Générale de 22€ +
Augmentation Individuelle.

AUTRE

Dans le cadre de la négociation sur
l'intéressement l'entreprise maintient sa
proposition du passage de la prime de 100 à
250€.

Les nouvelles demandes de l'Intersyndicale

OUVRIERS/EMPLOYES

Augmentation Générale de 20€ brut mensuel,
Augmentation Individuelle 0.2% avec un
minimum de 10€ brut mensuel.

AGENTS DE MAITRISE

Augmentation générale de 20€ brut mensuel,
Augmentation individuelle de 0.5% avec 0.5%
brut mensuel minimum.

CADRES

Augmentation individuelle de 1% avec 1%
brut mensuel minimum.

TITRES RESTAURANT

Droit au titre restaurant dès le premier jour du
contrat de travail.

SALAIRES DE BASE INFÉRIEURS A

1800€

Passage à 1800€ puis Augmentation
Générale et Augmentation Individuelle.

AUTRE

L'intersyndicale maintient sa position.
Première réunion de négociation
intéressement le 27/02/17.

La direction nous fait part qu'elle reviendra vers nous.

Fin de séance.
Vos Délégués Syndicaux